



INTERPOL ET LES NATIONS UNIES

RÉUNION MINISTÉRIELLE INTERPOL-NATIONS UNIES

Renforcer le rôle de la police dans les opérations de maintien de la paix
12 octobre 2009, Singapour

Les conflits peuvent menacer la stabilité d'une région comme du monde, et les pays qui sortent de tels conflits sont autant de proies faciles pour le crime organisé. Il est internationalement reconnu que la coopération multilatérale doit être au centre d'une stratégie globale permettant d'instaurer une sécurité durable, et que la police peut jouer un rôle de premier plan dans les opérations de maintien de la paix au lendemain d'un conflit.

C'est pourquoi INTERPOL, l'organisation internationale de police la plus importante au monde, est en train d'établir un partenariat avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. En unissant leurs forces, les deux organisations peuvent créer de puissants liens et un vaste réseau qui aideront à rétablir la paix et la sécurité.

UNE RÉUNION MINISTÉRIELLE POUR INAUGURER LE PARTENARIAT

Pour inaugurer le partenariat, une réunion ministérielle sera organisée au cours de l'Assemblée générale d'INTERPOL de 2009, qui doit se tenir à Singapour du 11 au 15 octobre. Cette réunion d'une journée rassemblera des décideurs du plus haut niveau des pays membres des Nations Unies et d'INTERPOL, ainsi que d'autres parties prenantes internationales.

Les ministres de l'ensemble des 192 États membres de l'ONU ont été invités à y assister et à prendre une part active à cette initiative.

LES QUESTIONS À LA BASE DE L'ACTION MONDIALE

Le thème de la réunion sera : « Le rôle de la police internationale dans l'instauration d'une sécurité durable ». Les débats seront centrés sur trois questions principales :

- Les nouveaux défis pour la police, notamment les lourdes conséquences de la grande criminalité et de la criminalité organisée ;
- La mise en place d'un cadre stratégique pour le travail de police international et de protocoles pour le déploiement international de policiers ;
- Comment renforcer les capacités policières dans les opérations de maintien de la paix.



PARTENAIRES DANS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ DURABLE



UNE DÉCLARATION POUR AGIR

On attend de cette réunion qu'elle donne lieu à une Déclaration à haut niveau :

- Affirmant le rôle central que doit jouer la police s'agissant de rétablir la sécurité et l'État de droit dans les pays qui sortent d'un conflit ou en situation de crise ;
- Rappelant la progression considérable de la demande de policiers dans les opérations de maintien de la paix partout dans le monde ;
- Soulignant la menace que peuvent constituer les pays qui sortent d'un conflit ou en situation de crise en ce qui concerne la criminalité organisée transnationale et la corruption ;
- Évaluant le besoin d'assistance technique dans le domaine de la formation de police ;
- Reconnaisant la nécessité de lutter contre la corruption à tous les niveaux ;
- Exhortant la communauté internationale à accroître la capacité policière dans les opérations de maintien de la paix ; et
- Appelant les États membres à prendre de toute urgence des dispositions pour soutenir ces mesures.

L'Assemblée générale 2009 d'INTERPOL sera l'occasion de placer le renforcement du rôle de la police dans les opérations de paix internationales au premier rang des priorités en matière de sécurité mondiale, ainsi que de convaincre les pays membres d'INTERPOL d'accroître la contribution de leur police au maintien de la paix.

CONTACTS



DPKO
United Nations
Room S-3640 A
New York, NY 10017
USA

Tél. : +1 (212) 963 1234
Fax : +1 (212) 963 3452
www.un.org/Depts/dpko/dpko/



INTERPOL
Office of the INTERPOL Special Representative to the
United Nations
Suite 2610 – DC 1
1 UN Plaza
First Avenue/44th Street
New York, NY 10017
USA

Tél. : +1 (917) 367 3463
Fax : +1 (917) 367 3476
www.interpol.int

